Récléré

NEWSLETTER

AUTOMNE 2025 Numéro 30

Une rentrée riche en évènements

Cette rentrée de septembre a été placée sous le signe de belles rencontres et d'un engagement toujours renouvelé au service de notre territoire.
Comme chaque année, Récléré était présente à la **Fête des Associations du Bois-Plage**. Ce moment privilégié de partage nous a permis de rencontrer de nombreuses personnes curieuses de découvrir nos actions. Certaines souhaitent suivre une formation, d'autres sont désireuses de rejoindre notre équipe bénévole. Un grand merci aux organisateurs pour cette journée conviviale et réussie, fidèle à l'esprit associatif rétais.
Le 20 septembre, notre association a également eu le plaisir de participer aux **24 heures du Padel** organisées par le **TCBI (club de tennis des Portes-en-Ré).** Malgré la pluie, les participants ont fait preuve d'une belle énergie, et nous avons eu la joie d'assurer la restauration tout au long de l'événement.
Lors de la remise des récompenses, Récléré s'est vu remettre **un chèque de 2 300 € en soutien à nos actions**. Chaque année, le club met ainsi en valeur une association rétaise. Un grand merci à eux pour ce geste généreux qui illustre parfaitement la solidarité et la coopération entre associations locales, ainsi que pour ces moments de convivialité avec la volonté d'agir ensemble pour faire grandir notre territoire.
Christian BOURGNE. Président

La fête des associations 2025

Les 24h de padel du TCBI

Le bénévolat à l'honneur : Une soirée organisée par le collectif Ré-Unissons

La salle Vauban était bien remplie ce vendredi 10 octobre à partir de 18h, prêtée par la commune de ST Martin, merci à Monsieur Déchelette. A l'initiative du collectif Ré-Unissons et du Phare de Ré, cette soirée était consacrée aux associations de l'île de Ré et la mise en avant des bénévoles. C'est ainsi que 12 bénévoles du territoire ont été récompensés par et devant leurs pairs. Ils se sont vus remettre un magnifique trophée sculpté en bois
(la Rochelle création), puis des cadeaux par la CDC et le Phare de Ré. Merci aux élus de St Martin, Le Bois, Rivedoux, La Flotte, Loix, St Clément, la Communauté de Commune et à notre député Olivier Falorni pour leur présence et participation à cette belle soirée. Il faut remercier le partenariat du Crédit Mutuel, du Lions Club, de la CDC et de St Martin qui a permis la réalisation de cette manifestation. La soirée s'est prolongée devant un buffet convivial (Au Bon Saucisson). Tout le monde s'est donné rendez-vous à l'année prochaine.

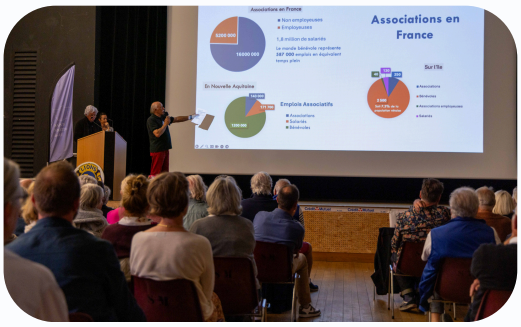

Le programme de la rentrée

Les formations

Le Pôle Ressources

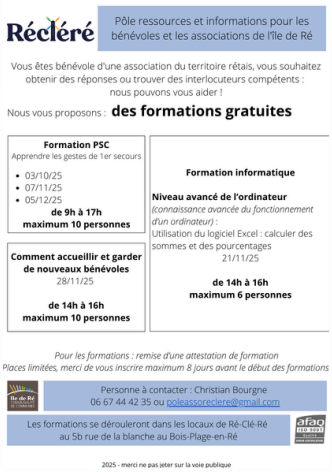

Le Café Itinérant Des Familles

STOP VEO : La violence éducative ordinaire
Une conférence ouverte à tous
le mardi 18 novembre 19h-21h
Le Bois-Plage (accueil de loisirs)

Pause-café des aidants

Ré-Unissons

La parole à Alice et Zazie

Alice et Zazie, 2 amies lycéennes habitant Rivedoux, ont rejoint le groupe de bénévoles dans le cadre de l'aide aux leçons destinée aux enfants de l'école primaire. Bravo et merci à elles pour leur engagement !

"Tous les jeudis soirs, nous retrouvons les enfants de l'école primaire de Rivedoux-Plage pour les aider à faire leurs devoirs. C'est toujours un moment chaleureux, on apprend à être patientes, à expliquer différemment, et à les voir progresser, ça fait vraiment plaisir.

C'est l'occasion de les accompagner dans leurs apprentissages, de leur redonner confiance et de valoriser leurs efforts. On développe aussi notre sens de la pédagogie, de l'écoute et du travail en équipe, tout en encourageant leur autonomie."

Soutenez nos actions : Faites un don à Récléré avant le 31/12

En qualité d'organisme reconnu d'intérêt général, Récléré vous délivrera un reçu fiscal ouvrant droit à 66% de défiscalisation (règlement par chèque, en ligne sur notre site ***www.reclere.fr*** ou par virement).

Surtout n'hésitez pas, on compte sur vous !

Suivez nos actualités sur notre site qui s'enrichit chaque semaine (www.reclere.fr rubrique Actualités), ainsi que sur Facebook et Instagram.

Mentions légales : Récléré, Association loi 1901, organisme de formation, EVS – 5b, rue de la Blanche - 17580 Le Bois Plage-en-Ré - Tél : 05.46.00.30.40 – Mail : reclere@orange.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 54170065117 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Directeur de la publication : Christian BOURGNE, Président